

# Procédure avenant de cotutelle internationale de thèse

MAJ 17 mars 2026

Identification d'une opportunité d'avenant par l'AED ou sur sollicitation

*Prolongation*

À partir du fichier Excel mis à disposition par la DFD

*Autre motif communiqué par doctorant ou DTs* (changement de titre thèse, DT, lieu de soutenance..)

AED invite doctorant et DT à remplir une seule demande d'avenant et transmet le formulaire signé à la DFD  
(fichiers word initial et pdf signé)

DFD rédige l'avenant et l'envoie pour confirmation à l'ED  
(cc doctorant et DTs)

Suite à la confirmation de l'ED, DFD soumet l'avenant à la signature du partenaire  
(cc ED, doctorant, DTs)

